



COMMUNE

DE

## DEMI-QUARTIER

HAUTE-SAVOIE

N° 2023-100

**Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;**

Vu les articles L 2212-1, L2212-2 et L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;

Vu les articles 131-12 et 131-13, R610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;

Vu la demande de l'entreprise « SOBECA - SCIONZIER » TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX en date du 7 novembre 2023 pour lui permettre de procéder aux travaux de terrassement et niche de raccordement ENEDIS pour le Chantier SCI SDM situé au 383 Route des Chozeaux ;

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation à cette occasion ;

Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

### ARRETE :

**Article 1 :** Dans la période comprise entre le 16 novembre 2023 et le 29 novembre 2023 inclus, la circulation sera alternée sur la Route des Chozeaux depuis le numéro de voirie n°423 jusqu'au numéro de voirie n° 345.

**Article 2 :** Un état des lieux dressé sur place le premier jour des travaux. Un état contradictoire des lieux sera réalisé le dernier jour des travaux, en présence des personnes ayant signés le premier état des lieux.

**Article 3 :** L'entreprise « SOBECA - SCIONZIER » s'engage à réaliser un enrobé provisoire pour l'hiver et un enrobé définitif au printemps 2024 avec état des lieux contradictoire à l'issue de ces travaux d'enrobé.

**Article 4 :** Les prescriptions mentionnées à l'article 1 seront signalées à l'aide de panneaux réglementaires mis en place par l'entreprise « SOBECA - SCIONZIER ».

**Article 5 :** Le présent arrêté sera affiché sur place par l'entreprise « SOBECA - SCIONZIER ».

**Article 6 :** Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

**Article 7 :** Ampliation du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie, sera transmise à la Gendarmerie de Megève, la CCPMB Transports Scolaires, au TAD Montenbus, aux services techniques de la commune, à l'entreprise « SOBECA - SCIONZIER », un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 10 novembre 2023.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 13/11/2023

Télétransmis Sous-préfecture le 13/11/2023

  
Le Maire,  
Stéphane ALLARD

### MAIRIE DE DEMI-QUARTIER

Mairie : BP 130 - 74120 MEGEVE - Téléphone 04 50 21 23 12 - Télécopie 04 50 58 74 93  
Services Techniques : 775 Route d'Etraz - 74120 DEMI-QUARTIER - Téléphone 04 50 93 00 91 - Télécopie 04 50 34 58 79

E-mail : contact@demi-quartier.fr - Site : www.demi-quartier.fr